

Discours de haine, construction de la nation et journalisme de paix

Par Polydor Muboyayi, Président de l'Observatoire des Médias Congolais (OMEC)

Port Elisabeth, 7 septembre 2008

Havre de paix et de stabilité jusqu'à la fin des années 80, la République Démocratique du Congo est l'objet de convulsions multiples depuis 1996. Les guerres dites de libération n'ont cessé d'y fertiliser leur venin pendant que le pays et ses structures se retrouvent en situation de délabrement avancé.

Au moment où je prenais l'avion pour venir participer à ce forum, la presse congolaise publiait des nouvelles alarmantes sur Kolwezi, l'une des principales villes minières du pays. Où des événements malheureux, semblables à ceux qui marquèrent l'épuration ethnique de 1992 – 1993 dans la même ville en particulier et au Katanga en général, sont en train de prendre tranquillement corps. C'est la première conséquence d'un certain discours politique tenu dans la région et des actes administratifs qui tendent à stigmatiser les non originaires de la province.

Il y a seize ans, les choses avaient commencé de la même manière. Une histoire de « *chien cravaté* » avait été montée en épingle pour déclencher la barbarie, tuer des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants, déstructurer le géant minier Gécamines et assassiner, au propre comme au figuré, l'économie du Katanga.

Il est curieux d'assister aujourd'hui au retour rampant des fantômes du passé, juste au moment où un travail de reconstruction se met en place avec un dynamisme particulier au Katanga. Le binôme désordre-recul économique qui a tant causé de misères après les événements de 1992-1993 a-t-il réellement été oublié ?

En attendant le réveil des politiques et face à leur silence pesant, la presse a décidé de jouer son rôle d'alerte, en brisant le huis clos qui tendait à entourer le dossier. Désormais, chaque congolais sait ce qui se passe sur le terrain. Les députés et sénateurs sont au courant de ce

qui se trame et ne peuvent plus se réfugier derrière l'excuse de la sous-information pour être exonérés de leur responsabilité.

Il y a manifestement péril en la demeure. D'autant plus que d'autres foyers de tension subsistent à l'est du pays, au Nord-Kivu particulièrement. Où le général dissident Laurent Nkunda se dit investi d'une mission sacrée, celle d'assurer la protection de la communauté tutsi, privatisant ainsi une charge qui relève constitutionnellement de la compétence des institutions. Dans un pays où on compte près de cinq cents tribus, on peut imaginer ce qui arriverait le jour où chacune d'entre elles revendiquerait la présence ou la nomination d'un général pour promouvoir ses intérêts. On peut aussi s'interroger sur la forme que prendrait une armée constituée sur une telle base !

A l'Ouest du pays, à quelques encablures de la capitale Kinshasa, un discours religieux a failli mettre le feu aux poudres dans la province du Bas-Congo. Tenu par les adeptes de Bundu dia Kongo, un mouvement politico-religieux, le discours se voulait à la fois revendicateur et exclusionniste. La revendication porte sur la confiscation des ressources de la province et leur utilisation abusive par les autorités centrales au détriment des populations locales tandis que l'exclusion, à l'instar de ce qui se passe à Kolwezi, frappait les non originaires, coupables d'être sur une terre qui ne serait pas la leur, et surtout, d'occuper des postes qui devraient revenir aux enfants de la province.

La réaction gouvernementale a été rude. Comme sur un front de guerre, l'artillerie a parlé et des hommes sont morts. Une trentaine, selon le gouvernement. Un peu plus d'une centaine, selon la mission onusienne au Congo.

Qu'à cela ne tienne. Le sang répandu est de trop. Répandu à la suite d'une utilisation disproportionnée de la force certes, mais répandu aussi à la suite d'un discours de haine. Un discours que les politiciens ont pris l'habitude de servir au public chaque fois que leurs intérêts personnels sont en jeu. Ce fut ainsi le cas pendant la campagne électorale au cours de laquelle ceux qui concouraient aux suffrages populaires ont utilisé leurs propres moyens de communication – radios, télévisions et journaux- pour distiller le venin de la haine et de la division. Beaucoup de ces hommes assumaient déjà des charges

politiques. Certains étaient ministres. D'autres étaient députés ou sénateurs. Au nom de l'ambition politique, ils ont préféré tirer sur la mauvaise corde, celle qui exacerbe les passions, brise les esprits et les cœurs.

Entre 2003, année du début de la transition, et 2006, année de l'atterrissage du processus électoral, les Congolais ont tout vu, tout entendu. Des journaux naissaient juste le temps d'attaquer l'ennemi politique de leur sponsor avant de disparaître sans crier gare. Des partis et acteurs politiques créaient des stations de radio et télévision non pas pour faire connaître leur programme mais pour insulter les membres ou militants des partis politiques adverses, allant jusqu'à menacer de rentrer dans la rébellion en cas d'échec de la transition. Dans les médias d'Etat, les hommes au pouvoir instrumentalisaient les journalistes pour diaboliser les opposants, promettre monts et merveilles aux futurs électeurs, et surtout, étouffer les scandales financiers, miniers, judiciaires et autres.

Face à toutes ces dérives, quelle a été la réaction de la corporation ? Celle-ci s'est exprimée sur trois fronts .

- 1°) Le renforcement des mécanismes d'autorégulation par une diffusion constante des règles d'éthique et de déontologie professionnelle
- 2°) Le renforcement des capacités des professionnels des médias
- 3°) L'institution d'un monitoring quotidien des médias en vue d'épingler les atteintes aux règles fondatrices du métier d'informer.

S'agissant du premier point, l' OMEC, instance d'autorégulation en République Démocratique du Congo, a édicté le Code de déontologie dont un exemplaire a été remis à chaque journaliste exerçant dans le pays. Une campagne de vulgarisation a conduit cette structure à faire le tour de toutes les rédactions de la capitale avant d'entamer la tournée des provinces. Un problème cependant : des journaux continuent de naître sans pour autant avoir une existence légale et une adresse connue. Ce sont souvent ces SDF (Sans domicile fixe) qui sont malheureusement utilisés par les champions des coups tordus pour diffuser des messages incendiaires parce que convaincus de leur impunité suite à leur inexistance juridique et aux signatures fantaisistes qu'ils affichent. Cette « *presse parallèle* » a ses soutiens

légaux, parfois tous puissants, et c'est ce qui explique la difficulté à la mettre hors d'état de nuire.

En ce qui concerne les séminaires, leur importance était avérée au regard des enjeux particulièrement liés au processus électoral. Un regard attentif jeté sur le fichier des journalistes congolais fait apparaître la jeunesse de la majorité d'entre eux. Les dernières élections pluralistes remontant à l'année 1965, il était important de mettre à niveau les professionnels congolais des médias qui n'avaient jusque là connu que des élections monolithiques organisées durant les 32 ans de règne du maréchal Mobutu. Ce travail offrait l'avantage de rappeler les règles du jeu et plaçait le journaliste devant sa conscience de citoyen en charge de la construction d'une nation débarrassée des oripeaux de la délinquance politique, économique, financière et tribale. Historien de l'actualité, le professionnel des médias était invité, à la faveur d'un séminaire sur le « coupage » (la corruption dans les médias), à privilégier l'intérêt collectif et à ne pas succomber aux sollicitations des individus au portefeuille garni mais à la conscience surchargée. Il a l'obligation de demeurer, en tout temps et en tout lieu, au service de la vérité tout en évitant l'absolutisation de la liberté d'expression parce que proche d'un journalisme théâtralisé.

Quant au monitoring quotidien, celui-ci continue de montrer toute son importance car il permet de prévenir et/ou de dénoncer le mal avant qu'il ne devienne plus profond. C'est à mon avis l'une des clés de la bataille pour un journalisme de paix. Il a permis par exemple de faire face aux effets dévastateurs d'un discours apparemment simpliste sur « *la poule et l'oiseau* », la poule étant l'enfant du pays et l'oiseau, l'étranger qui vient s'engraisser au Congo avant de prendre l'air et de disparaître lorsqu'il n'y aura plus rien à piller. Il a permis aussi de dénoncer et de rappeler à l'ordre tous ceux qui, profitant des démêlés d'un ancien vice-président de la République avec la Cour Pénale Internationale, ont cru le moment venu de lancer des appels à la persécution des ressortissants de la province de l'Equateur. Un discours entendu également lorsqu'une vedette de la chanson ressortissant de la même province s'est rendue coupable de viol sur mineure. Le travail de monitoring a permis enfin, dans cette liste non exhaustive, de mettre le doigt sur une plaie purulente dans le cas du

viol d'une mineure de douze ans par quelques éléments de la mission onusienne au Congo et deux sujets libanais. La nouvelle, diffusée par une chaîne de télévision, était présentée comme le fait de tous les agents de la Monuc et de tous les Libanais vivant au Congo. Une généralisation abusive de nature à inciter à la haine raciale contre des innocents pour autant qu'ils sont agents de la Monuc ou ressortissants libanais.

En dépit des faits ci-dessus épinglés et de la nocivité des Sans Domicile Fixe (SDF), je dois vous avouer que la presse congolaise qui a vécu toutes les horreurs des prétendues guerres de libération, qui a vu plusieurs de ses membres assassinés par des hommes que l'on présente toujours comme incontrôlés, et qui a vu la capitale de son pays subir à deux reprises (en août 2006 et en mars 2007) les assauts de troupes partisans, se trouve réellement engagée dans l'émergence de la nation congolaise. Ce sont notamment ses nombreuses alertes qui ont permis au pays de ne pas replonger dans une nouvelle guerre. Grâce à ses appels à la paix, à la réconciliation, à la bonne gouvernance et à la reconstruction, des millions de congolais ressentent le besoin de vivre ensemble, de construire la paix et leur pays.

Au niveau de l'OMEC, l'équipe d'observation épingle systématiquement les articles de presse ou les émissions de nature à troubler la paix, à entretenir l'esprit d'exclusion au sein de la population, à inciter les gens à la violence verbale ou physique. En plus des rapports d'observation stigmatisant et dénonçant ce genre de dérives, les cas flagrants sont soumis à la commission compétente pour des sanctions pouvant aller jusqu'au retrait définitif de la carte professionnelle.

Cependant, dans un pays aussi grand que toute l'Europe occidentale, où des millions de gens n'ont pas accès aux médias, les campagnes en faveur de la paix ne sont pas faciles à mener. La sensibilisation des professionnels des médias à la pratique d'un journalisme d'apaisement des cœurs et des esprits est menée au prix de mille et une difficultés. Même si le Code d'éthique et de déontologie est largement diffusé, grâce à sa distribution gratuite à Kinshasa comme en provinces, plusieurs contrées non couvertes par les médias nous échappent. L'Observatoire des Médias Congolais ne désespère pas de pouvoir

disposer, dans les années à venir, des moyens conséquents pour consolider le journalisme de paix déjà en marche. La paix est tellement précaire en RDC que si la presse relâche la surveillance des propos et actes des gouvernants et des leaders d'opinion, la catastrophe est vite arrivée.

Merci de votre attention.